Com' Agglo

CHAUNY - TERGNIER - LA FERE
Communauté d'Agglomération

N°2 - 2ème semestre 2018

Journal d'information de la Communauté d'Agglomération CHAUNY - TERGNIER - LA FÈRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Retour sur la deuxième rencontre des acteurs économiques du territoire

PORTRAITS D'ENTREPRENEURS

De nouvelles entreprises sur le territoire

PROJET DE TERRITOIRE

Dessiner l'avenir du territoire communautaire

www.ctlf.fr

Sommaire

3	L'édito
4 - 7	À la Une : Développement économique
4-5	Deuxième rencontre des acteurs économiques
6-7	Portraits d'entrepreneurs
8 - 11	Focus : le projet de territoire
8-9	Dessiner l'avenir du territoire communautaire
10-11	Votre vision du territoire
12 - 16	L'Agglo et vous...
12	Un nouveau directeur aux services techniques
13	Moderniser la collecte des déchets
13	Fibre optique : 14 municipalités aidées
14	Transports : un service qui s'adapte à vos besoins
15	De nouvelles aides à l'amélioration de l'habitat
16	Les archives à la pointe
16	ALSH : tarifs et facilités de paiement
17	L'agglo pratique
18-19	En bref

L'édito

Journal d'information semestriel de la Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère

- Directeur de la publication : Bernard BRONCHAIN
- Création : Sève de COM' - 02300 CHAUNY
- Impression à 27 000 exemplaires : Typoffset
- Numéro ISSN : 2607-7132

L' Agglo en devenir

J'ai le plaisir de vous adresser ce deuxième numéro de Com'Agglo, journal d'information semestriel de la Communauté d'Agglomération Chauny – Tergnier – La Fère.

Le développement économique demeure la préoccupation principale des élus communautaires, comme le montre la rétrospective des deuxièmes rencontres économiques « Réussir et Investir en Pays Chaunois » qui ont eu lieu le 5 octobre dernier. Par cet événement annuel, nous souhaitons créer des synergies entre les entreprises et mettre en valeur les acteurs économiques du territoire. Cette deuxième édition aura été l'occasion d'affirmer la volonté de l'Agglomération de poursuivre son soutien aux entreprises et son engagement en matière de création d'emplois sur le bassin de Chauny, Tergnier, La Fère.

Dans ce numéro, j'ai aussi souhaité vous informer sur les réflexions engagées sur l'élaboration de notre projet de territoire, suite à la consultation citoyenne ayant eu lieu au printemps dernier. Ce document va déterminer, pour les 10 années à venir, nos priorités pour aménager de manière homogène notre territoire, en concertation avec les communes membres. Respectueux des différences et soucieux de notre communauté de vie, ce programme pluriannuel constituera le ciment de notre action avec, pour fondations, la qualité de vie, un tissu économique dynamique et un environnement de qualité.

Une bonne gestion des déchets ménagers contribue à préserver notre environnement. Dans ce domaine, des changements importants entreront en vigueur en janvier 2019. Ils viseront à mettre en œuvre des actions permettant de réduire et de mieux valoriser vos déchets. Le journal d'information « Ensemble modernisons la gestion des déchets ménagers » qui vient d'être distribué dans votre boite aux lettres vous donnera toutes les informations utiles sur l'évolution de ce service.

Vous retrouverez aussi dans ce deuxième numéro des informations sur le service de transport « TACT », qui comme chaque année s'adapte à vos besoins, sur les aides en matière d'amélioration de l'habitat ou encore sur les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Bernard BRONCHAIN
Président de la Communauté d'Agglomération
Chauny - Tergnier - La Fère

Deuxième rencontre des acteurs économiques au Mont Rouge, à Rogécourt

Forte du succès de la première rencontre au mois d'octobre 2017, la Communauté d'Agglomération a renouvelé cet évènement le 5 octobre dernier, afin de marquer sa détermination à dynamiser l'économie sur le territoire.

Le but de cette rencontre ? Créer une fois dans l'année un moment spécial de rencontre entre les élus, les institutions et les entreprises du Pays Chaunois. En définitive, tout est mis en œuvre pour aider les acteurs du territoire à se sentir accompagnés pour développer leur activité.

Un territoire qui se mobilise pour le développement économique et l'emploi

Cette mobilisation est l'une des priorités affichées dans le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération, projet qui va formaliser la stratégie de développement du territoire communautaire et constituer une feuille de route pour les années à venir.

Bien sûr, la situation sur le front de l'emploi reste difficile, le bassin d'emploi souffrant toujours de la désindustrialisation et des fermetures d'entreprises qui se sont succédées ces dernières années.

Cependant, plusieurs implantations, créations ou reprises d'entreprises sont intervenues sur le Chaunois ces derniers mois :

- l'arrivée à la pépinière d'entreprises à Chauny d'Orlov Paris, qui conçoit et conditionne du parfum vendu au Moyen-Orient, au Royaume Uni et en Italie avant de s'attaquer au marché français,
- l'entreprise Ereo, également fraîchement installée à la pépinière, spécialisée dans la conception et la production de pré-séries dans les domaines du laser et de l'optique,
- des reprises ou des créations d'activités aussi diverses que Fargniers Matériaux à Tergnier, Léonidas et Z à Chauny ou encore Midas et Action à Viry-Noureuil.

Poursuivre l'accompagnement en renforçant l'offre en immobilier d'entreprises

Pour la Communauté d'Agglomération, l'acquisition de l'ancien bâtiment Vabel Cosmétique sur la ZAC l'Univers de Chauny pour le transformer en hôtel d'entreprises, constitue une opportunité d'accompagner les entreprises en leur proposant un immobilier de qualité.

Elle souhaite aussi créer les conditions d'accès à un parcours résidentiel des entreprises en proposant aux entrepreneurs un produit immobilier ou un foncier adapté à chaque étape de leur parcours entrepreneurial : incubation, pépinière, hôtel, village d'artisans, terrain constructible…

Les aides à l'immobilier d'entreprises mises en place en 2017 tout comme les aides aux investissements matériels des petites entreprises artisanales et commerciales permettent de répondre aux enjeux de développement et d'implantation des entreprises.

Un budget de deux millions d'euros est alloué à ce dispositif pour la période 2017/2020 par la Communauté d'Agglomération.

Zoom sur…

Le domaine du Mont Rouge

Situé à Rogécourt, à proximité de la forêt de Saint-Gobain, entre Saint-Quentin et Laon, le domaine du Mont Rouge vit le jour à la moitié du 19ème siècle. Il s'agissait à l'origine d'une sucrerie, qui fut malheureusement détruite lors de la 1ère guerre mondiale.

Aujourd'hui, le domaine propose des salles de réception pour évèments et séminaires, des chambres d'hôtes et gîtes ainsi qu'un grand parc arboré avec un étang et un verger.

www.domaine-mont-rouge.com

Témoignages d'entrepreneurs : entre partage d'expériences et volonté de renforcer les synergies locales

La création d'emplois et de richesses est le fruit du dynamisme et de l'implication des entrepreneurs locaux : rien de plus naturel en somme que de leur donner la parole lors nos Rencontres Economiques ! Trois tables rondes permirent de mettre à l'honneur l'artisanat, le commerce et l'industrie : une opportunité pour les chefs d'entreprises d'échanger sur les principaux challenges qui les animent au quotidien...

L'emploi fut naturellement au cœur des discussions. Les entrepreneurs ont à plusieurs reprises alerté sur les difficultés de recrutement de main d'œuvre qualifiée, malgré le travail actif des partenaires de l'emploi. Henri Decanter, dirigeant de Châssis France a néanmoins tenu à souligner « la motivation et l'implication » des salariés de notre bassin d'emploi.

Deuxième thème essentiel à l'heure du made in France et des labels qualité : la préservation et la valorisation des savoir-faire locaux. Le directeur du site ternois de Création Perrin, atelier de fabrication de bracelets-montres de luxe, a insisté sur le travail manuel de haute qualité réalisé par ses équipes, qui nécessite plusieurs années de formation interne.

Enfin, quatre commerçants ont apporté un éclairage pertinent sur la complémentarité entre commerce de proximité et zones commerciales : pour Jérôme Delamotte (Cap Vital), la présence sur la ZAC Les Terrages était devenue indispensable pour disposer d'une surface de vente plus vaste ; pour d'autres le succès s'inscrit dans le renouveau du centre-ville, en témoignent les dirigeants de La Bakery à Tergnier qui multiplient les innovations au service de leurs clients.

Fort de ces échanges, Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne, a invité en conclusion les entreprises à renforcer le travail collectif et les synergies locales afin de mieux anticiper les besoins en formations et l'approche des marchés de demain.

Un grand merci aux entreprises participantes :

Des perspectives positives pour la reprise du site NLMK

Le Président de l'Agglomération, Bernard BRONCHAIN, a profité de cette manifestation pour évoquer la reprise du site NLMK à Beautor, site industriel historique du bassin d'emploi fermé en 2016.

L'Agglomération a procédé avec son agence de prospection et le propriétaire du site NLMK à la recherche d'un investisseur pour la reprise du site. Plusieurs pistes ont été envisagées avant une rencontre avec Thibaut GEORGE, dirigeant du groupe Drekan, basé en Haute-Savoie. Le groupe Drekan est aujourd'hui entré en négociations exclusives pour la reprise du site dans son intégralité afin d'y installer son futur siège.

Drekan est spécialisé dans la maintenance de machines tournantes industrielles et recherche un site disposant d'une grande surface pour y réparer des machines imposantes et de forte puissance. Le site NLMK répond entièrement à ses critères de choix : embranchement ferroviaire, hauteur et surface des bâtiments, accès au canal.

Le groupe Drekan communiquera prochainement sur l'état d'avancement des négociations engagées avec NLMK pour le rachat du site et sur ses projets sur le site de Beautor.

Attirer les entreprises : dans les coulisses de la prospection

Lorsqu'une entreprise cherche à s'implanter, l'une des premières étapes est de rechercher un local. Le lieu d'implantation est en effet un choix stratégique pour toute démarche de création et / ou de développement.

C'est à ce moment que l'Agglomération se doit d'être attractive... Comment ? Grâce à la prospection. C'est l'une des missions que son service développement économique mène dans l'ombre avec l'appui de deux prestataires qui se chargent par différents moyens d'attirer les entreprises sur le territoire.

Nord France Invest est une agence de promotion économique régionale qui s'appuie sur une équipe de professionnels pour accompagner les investisseurs internationaux dans leur implantation en Hauts-de-France. Elle s'appuie sur de nombreux relais à l'étranger (ambassades, cabinets de conseil…).

Regional Partner est un cabinet qui détecte les projets d'implantation lorsque les entreprises recherchent un local (notamment par l'achat de mots-clés sur internet), et met ensuite les entrepreneurs en relation avec l'Agglomération pour que celle-ci les accompagne.

Grâce à cette prospection, six implantations se sont concrétisées sur le territoire en 2018. Parmi ces entreprises récemment implantées, nous pouvons citer Ortec Friedlander, spécialisée dans la maintenance industrielle, ou Pangniu Food dans l'agroalimentaire.

PORTRAITS D'ENTREPRENEURS...

>> Pangniu Food : le soja est au menu

Située à Charmes, dans les anciens locaux de l'entreprise Sodepack, la nouvelle usine chinoise Pangniu Food a démarré sa production mi-juin. Sa spécialité ? La fabrication de produits dérivés à base de soja...

Pour le directeur opérationnel de l'usine, Kaidi YAN, le marché français est intéressant car les consommateurs sont en attente de produits naturels de qualité. Sans OGM et avec peu ou pas de conservateurs, les produits sont commercialisés dans la restauration et la distribution alimentaire asiatique en Ile de France et autour de Lille.

À moyen terme, l'objectif est de commercialiser les produits dans les grandes surfaces du département pour toucher un plus large public, et aider les consommateurs à mieux connaître et choisir les produits à base de tofu.

À long terme, en développant la capacité de production de l'usine, c'est la France entière, voire les pays limitrophes, qui pourront découvrir les produits Pangniu ! Un nouveau régime à découvrir, car les produits sont pour le moment très bien accueillis !

C'est avec le concours de Nord France Invest que l'implantation a pu avoir lieu à Charmes. Kaidi YAN a apprécié l'accueil qui lui a été réservé sur le territoire, avec un accompagnement dans la négociation pour l'achat de l'usine, la recherche de subventions mais aussi la mise en relation avec des partenaires locaux pour les travaux effectués avant le début de la production.

Si cinq ingénieurs chinois spécialisés dans la production du tofu travaillent sur le site pour le démarrage de l'activité, le groupe chinois a la volonté de recruter sur le territoire.

Pangniu Food France
Zac du Château
02800 CHARMES

>> Tisea : l'électronique ingénieuse

Originaire de Quessy, Abdeslam KOULOUH a quitté sa ville natale il y a 20 ans pour suivre un cursus d'ingénieur à l'école des Arts et Métiers en région parisienne.

Il évoque avec le sourire ses souvenirs de classe de CP avec Bernard BRONCHAIN, son instituteur de l'époque : "je n'étais pas destiné à faire des études d'ingénieur". Pourtant, sa première société, créée en 2005, emploie vite jusqu'à 300 personnes.

À 30 ans, il crée son propre groupe "AK Group", dont le siège social est situé en région parisienne et qui compte plusieurs centaines de salariés parmi ses effectifs.

Plutôt que de délocaliser, Abdeslam KOULOUH a à coeur de s'entourer de personnes motivées pour être compétitif en restant sur le territoire. Après une année à la pépinière d'entreprises de Chauny, il a été accompagné par l'Agglomération pour acquérir ses nouveaux locaux, dans l'ancienne SCP Vincent, en face de la caserne des pompiers à Chauny.

Ses trois filiales sont Tisea, Tetris Énergie et Satec. La première implantée, Tisea, est une entreprise de services d'ingénierie et de conseil opérationnel en génie électrique, mécanique, civil et d'aide à la maîtrise d'ouvrage. Ensuite, Tetris Énergie est une entreprise de maintenance électrique. Enfin, Satec a pour coeur de métier l'électronique pour l'industrie.

Depuis novembre 2017, une vingtaine d'emplois a été créée, et cela devrait se poursuivre puisque la société est déjà à l'étroit dans ses nouveaux locaux ! Pour cela, le dirigeant se met en rapport avec les établissements scolaires du secteur afin de trouver des personnes qualifiées sur le territoire.

Son secret ? "Avoir envie de réussir, se lever très tôt et se coucher très tard !".

Tisea
ZAC de l'Univers
02300 CHAUNY
www.tisea.fr

PORTRAITS D'ENTREPRENEURS...

>> Les Biscuits Mademoiselle : de l'émotion

"Les Biscuits Mademoiselle" est une biscuiterie artisanale qui met à l'honneur des saveurs authentiques, privilégiant des produits locaux sans colorants, ni conservateurs, ni arômes artificiels.

Après trois années à Saint-Quentin passées à développer cette activité de biscuiterie et de salon de thé, Sandra et Mathieu LIÉNARD se sont installés cet été sur la zone de l'Univers, à Chauny. Leur objectif est de "dépoussiérer le biscuit" en lui attribuant un véritable univers et en jouant sur les émotions de la dégustation. Leur nouveau local leur permet de développer leur production pour les professionnels mais aussi de vendre en direct les jeudis, vendredis et samedis.

Le bilan de cette implantation est déjà très positif, car l'activité se développe rapidement. Ils ont ainsi pu acquérir du nouveau matériel et recruter deux employées à temps complet, et une à temps partiel. Plus que des compétences précises ou un CV bien rempli, c'est avant tout la motivation et la personnalité que recherchent les gérants de la biscuiterie...

Mathieu LIÉNARD souligne la réactivité du service développement économique de l'Agglomération dans la recherche de ce nouveau local. "Sentir que les élus s'investissent et croient en nous fait la différence", affirme-t-il. De plus, l'entente entre les commerçants de la zone l'Univers ravit les nouveaux arrivants, qui ne se sentent pas isolés.

À l'avenir, l'entreprise devrait développer ses ventes en approvisionnant des clients grands comptes, le réseau des épiceries fines, cavistes, restaurants... tout cela en continuant à ravir nos papilles sur son lieu de vente chaque fin de semaine !

Les Biscuits Mademoiselle
Box 1 - 2 rue Jean Monnet - ZAC de l'Univers
02300 CHAUNY
www.lesbiscuitsmademoiselle.com
Facebook : Les Biscuits Mademoiselle

>> L'Orange Bleue : une rentrée fitness

À tout juste 27 ans, Justine MOULAHOUM s'est attaquée à un pari audacieux : la construction d'une salle de fitness à Chauny...

Fille et petite-fille d'entrepreneurs, sa volonté a toujours été de gérer un commerce. L'idée d'une salle de sport s'est présentée lors du salon de la franchise en 2016. Le concept de l'Orange Bleue est une licence française, proposant des cours collectifs de fitness ainsi qu'un plateau de musculation à ses abonnés.

Dès ses débuts, le projet fut populaire et l'ouverture du club très attendue : des offres d'ouverture ont été proposées ainsi que des pré-inscriptions. L'ouverture officielle a eu lieu le 27 août, avec une semaine de portes ouvertes. Depuis, le parking de l'Orange Bleue ne désemplit pas !

Justine s'est entourée de 2 coaches à temps complet et diplomés d'état, Sarah et Anthony, pour motiver les troupes, mais aussi pour proposer des programmes d'entraînement personnalisés aux adhérents, le tout dans la bonne humeur !

L'implantation sur le territoire de l'Agglomération a été motivée par les prix attractifs de l'immobilier, ainsi que par le dynamisme économique autour de la ZAC de l'Univers.

De la patience et du courage, Justine en a eu besoin : "j'ai la chance d'avoir eu mes parents pour me soutenir". En effet, les démarches pour construire un tel bâtiment sont importantes et l'expérience d'une famille d'entrepreneurs lui a permis de mener ce projet à terme pour le plus grand plaisir de ses adhérents !

L'Agglomération a également apporté une aide au montage du projet, d'un point de vue administratif et financier, avec une subvention de 10% sur l'investissement immobilier ainsi qu'un prêt à taux 0% accordé par Initiative Aisne.

L'Orange Bleue - 03 23 52 96 03
9 rue Alexandre Fourny - ZAC de l'Univers
02300 CHAUNY
Facebook : Orange Bleue
Chauny, Mon coach fitness

Dessiner l'avenir du territoire communautaire

Jeune collectivité, la Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère ne limite pas son ambition à l'addition des projets communaux et souhaite se positionner comme acteur majeur du développement local. Depuis le début de l'année, elle travaille à l'élaboration de son projet de territoire...

Le projet de territoire se présente sous la forme d'un document politique et fédérateur, qui se veut comme un "fil rouge", un guide d'action publique locale, créant un lien entre les acteurs du territoire (économiques, associatifs, citoyens…), et les partenaires institutionnels. Il est le moyen d'affirmer une identité communautaire.

C'est aussi un document par lequel l'Agglomération souhaite définir son avenir pour un développement et un aménagement homogène du territoire.

Si le développement économique mobilise la Communauté d'Agglomération, car générateur d'emplois, l'aménagement du territoire concerne désormais des sujets aussi divers que la cohésion sociale, l'urbanisme, le logement, la mobilité, la politique dans les quartiers prioritaires de la ville, l'environnement ou encore la gestion des ressources.

Renforcer les solidarités et respecter les différences

Le projet de territoire a ainsi pour vocation de répondre à plusieurs objectifs : renforcer les solidarités et lutter contre les inégalités géographiques, maîtriser le développement urbain, être garant d'une qualité de vie et de services pour les habitants quel que soit leur lieu d'habitation, et assurer un développement économique cohérent.

Telle est l'ambition du projet initié avec les élus, les agents et les forces vives. Ce projet détermine les priorités de la Communauté d'Agglomération pour aménager de manière homogène le territoire en concertation avec les communes membres.

Zoom sur...

Le projet de territoire

"Projet de territoire", "projet communautaire" ou encore "projet d'agglomération"… Qu'entend-on par ces termes, et quels impacts futurs pour les habitants de la Communauté d'Agglomération ?

La notion de "projet de territoire" est issue de la loi d'orientation et d'aménagement du territoire du 25 juin 1999, dite loi Voynet ou LOADDT. Cette loi fut présentée par Dominique Voynet, à l'époque ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement du gouvernement Jospin. Elle a pour but de rendre la démocratie plus participative et d'assurer un développement harmonieux des territoires. Elle indique ainsi que la communauté "a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace".

Si cette loi en est à l'origine, l'élaboration d'un projet de territoire n'a cependant pas de caractère obligatoire. Il s'agit plutôt d'une démarche volontaire et d'une volonté des acteurs pour concevoir, à partir d'une réflexion interdisciplinaire, un projet de développement territorial.

Pour mener à bien cette démarche, l'Agglomération s'est appuyée sur l'expertise d'un cabinet d'études et de conseil spécialisé dans l'action publique locale : Politeia. Les consultants de Politeia sont présents à chaque étape de l'élaboration du projet de territoire afin de garantir une rigueur méthodologique et une expertise dans sa mise en place.

Politeia
Performance de l'action publique

Respectueux des différences et soucieux de la communauté de vie, ce programme pluriannuel constitue le ciment de l'action communautaire avec, pour fondations, la qualité de vie, un tissu économique dynamique et un environnement de qualité.

Permettre à chacun de se loger, se déplacer, se former, se divertir, dans un cadre de vie accueillant et de qualité passe par l'amélioration du quotidien, mais, tout autant, par la possibilité d'étudier, de s'épanouir, de travailler et de vivre sur le territoire.

Pour nos aînés, grâce à un accompagnement et à une offre de soin de qualité, vivre c'est rester durablement près de ses proches. Vivre passe également par des entreprises citoyennes garantes de nos emplois, de notre prospérité et de meilleurs services.

Les 916 réponses reçues à notre consultation citoyenne viennent enrichir notre projet pour une agglomération ambitieuse et plus accueillante. Repenser le présent, dessiner l'avenir, tracer le chemin : voilà une feuille de route désormais partagée.

Une consultation citoyenne

Au printemps 2018, pendant la phase de diagnostic, un sondage a été réalisé auprès des habitants du territoire de l'Agglomération. Il portait sur des questions aussi diverses que la raison de leur installation sur le territoire, les projets qu'ils aimeraient voir se réaliser ainsi que leur représentation de l'Agglomération.

Cette étude a ensuite été analysée par le cabinet Politeia afin de comprendre les atouts et les faiblesses du territoire en matière de développement. Les réponses apportées permettent ainsi de dresser un portrait intéressant de l'Agglomération...

Parmi les 916 répondants au sondage, il s'avère que près de 40% y sont nés, et près de 35% s'y installent pour des raisons de proximité avec leur famille ou leurs proches. Viennent en second plan l'emploi, et le cadre de vie.

Le territoire en quelques chiffres...

2ème Agglomération de l'Aisne

57 000 habitants

24 132 ménages

30.2% de personnes de moins de 25 ans
(30.4% en France)

32.7% de personnes seules
(35% en France)

49.7% de familles sans enfants
(48.2% en France)

16 474 emplois
1 879 entreprises

69.6% d'actifs
(73.5% en France)

19.2% de demandeurs d'emplois
(13.9% en France)

Votre vision du territoire

Lors du sondage effectué auprès de la population du territoire au printemps 2018, les habitants ont été invités à exprimer leur vision du territoire et leurs souhaits pour l'avenir.

▶ Côté paysage...

Au niveau des paysages et lieux touristiques, la forêt de Saint-Gobain, le centre ville et l'architecture Art Déco de Chauny, ainsi que la "cité cheminote" de Tergnier sont les images les plus évocatrices du territoire.

La forêt de Saint-Gobain

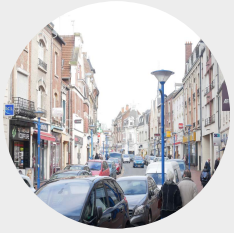

Le centre ville de Chauny

La cité cheminot de Tergnier

L'Art Déco de Chauny

▶ Côté emploi...

Méfions-nous des idées reçues ! Les secteurs industriels et agricoles sont les images qui nous viennent à l'esprit en premier. Pourtant, l'agriculture et l'industrie représentent chacune un peu moins de 20% des emplois, contre 31% pour le commerce et les services, et 42% pour l'administration !

Le secteur agricole

Le secteur industriel

▶ Côté loisirs...

Quelle vision pour les loisirs ? La base de loisirs de la Frette est incontestablement le lieu le plus évocateur ! Le forum de Chauny et ses spectacles sont aussi clairement identifiés.

La base de loisirs de la Frette

Le forum de Chauny

Les équipements sportifs

Les souhaits des habitants du territoire

▶ Une mixité rural / urbain

Le bon compromis : c'est ce que recherchent les habitants, avec plus d'accessibilité, de proximité et de modernité pour tous.

▶ Une industrie innovante

Image représentative et incontournable, le secteur industriel doit être synonyme d'innovation et de dynamisme.

▶ Plus de crèches

Tranquillité, accessibilité et convivialité : les maîtres-mots des moyens de garde d'enfants de demain.

▶ Des circuits courts

Les circuits courts, ou vente directe, représentent une tendance attractive. Ils permettent de conjuguer proximité et convivialité avec respect de l'environnement !

▶ Des maisons de santé

Avant tout accessibles, simples et conviviales, les maisons de santé représentent l'image médicale d'avenir de l'Agglomération...

▶ De l'accueil physique

Même si les applications dématérialisées font preuve de modernité, il est incontestable que les habitants lui préfèrent un accueil physique, plus convivial !

Six groupes projet constitués

Dans le cadre de cette réflexion, les élus et les agents de l'Agglomération ont constitué des groupes de travail pour évoquer les thèmes importants pour l'avenir du territoire (l'économie, l'environnement, la mobilité, l'habitat et l'urbanisme, le tourisme, les services de proximité) et leurs enjeux :

▶ La reconversion de l'économie locale

Comme pour de nombreuses régions, la désindustrialisation a touché le territoire, et les nouveaux postes dans le tertiaire ne permettent pas de compenser les pertes d'emplois... La reconquête des friches industrielles est ainsi stratégique pour l'Agglomération.

L'un des enjeux est de soutenir les entreprises existantes dans leur développement, et de favoriser le lien entre les acteurs dans le domaine de la formation. Il est également important d'accompagner les entreprises, notamment artisanales, dans leur modernisation.

▶ Des services pour les habitants

Grande distribution, e-commerce... Tous ces nouveaux modes de consommation ont eu un impact sur les centres-villes. A cela s'ajoutent la désertification médicale et le vieillissement de la population...

Ces enjeux sont à considérer pour redynamiser les centres-villes, attirer les professionnels de santé, mais aussi encourager d'autres modes de distribution comme les circuits courts, qui s'incrivent tout à fait dans une logique de proximité et d'environnement.

▶ Plus d'accessibilité...

La desserte par les grands axes peut encore être améliorée, comme la RD 1032 entre Chauny et Noyon, afin de rendre le territoire plus accessible.

Mais au delà des axes routiers pour les véhicules, la question de la mobilité des personnes non véhiculées est capitale pour l'avenir, avec notamment le développement des transports en commun.

▶ Le tourisme : un levier de développement

L'un des constats du diagnostic du territoire est que celui-ci n'est pas identifié comme une destination touristique. Pourtant, il existe un patrimoine à la fois architectural, industriel, historique et naturel à potentiel. L'enjeu est de le valoriser, d'attirer les populations, et de le faire découvrir.

Un soutien aux acteurs du tourisme peut être envisagé, car l'offre d'infrastructures touristiques (hébergement et / ou restauration) est relativement faible.

▶ Le cadre de vie et les loisirs

De par sa mixité entre le rural et l'urbain, le territoire offre un cadre de vie local agréable, avec des coûts immobiliers relativement faibles. Ces atouts sont à valoriser.

Côté loisirs, si les équipements sportifs semblent en accord avec les besoins des habitants, les équipements culturels pourraient être développés pour augmenter l'attractivité du territoire.

▶ Développer les usages numériques

Véritable nerf de la guerre pour la compétitivité des entreprises, le numérique est aussi important pour tous les habitants du Pays Chaunois.

L'Agglomération doit à la fois être présente pour poursuivre la bonne couverture numérique du territoire, mais aussi pour éviter toute "fracture numérique" en favorisant l'accès aux services informatiques à l'ensemble de la population. La gestion des salles informatiques ou le développement de nouveaux "tiers lieux numériques", lieux d'accueil et d'échanges autour de services numériques, en sont la parfaite illustration.

La suite du projet

Les cinq axes de développement prioritaires :

- **Axe 1** : un territoire mobilisé pour le développement économique et l'emploi,
- **Axe 2** : un territoire connecté au service de son développement et de son attractivité,
- **Axe 3** : un territoire diversifié et équilibré entre villes et campagne,
- **Axe 4** : un territoire conservant un cadre de vie durable et de proximité,
- **Axe 5** : un territoire attractif et ouvert contribuant au rayonnement communautaire.

Un projet qui vit et s'enrichit :

Le projet de territoire n'est pas un document figé, il sera appelé à s'enrichir et à évoluer en fonction des opportunités nouvelles qui pourraient apparaître.

Chaque année, l'ensemble des conseillers communautaires sera réuni à l'occasion d'un séminaire permettant de rendre compte de l'avancée des actions et des projets de l'année écoulée.

Ce point d'étape contribue à dresser un panorama général de l'action de la Communauté d'Agglomération et à adapter si nécessaire les orientations du projet de territoire.

Un nouveau directeur aux services techniques

Depuis la fusion, la Communauté d'Agglomération doit structurer ses services afin d'optimiser les compétences qu'elle exerce. Depuis le 1er août, Thierry BOUTILLY a pris la tête de la Direction Générale des Services Techniques, avec beaucoup de défis à relever pour les années à venir...

Depuis le début de l'année, l'Agglomération est devenue compétente pour la gestion des espaces et des milieux aquatiques. L'année prochaine, la collecte des déchets va évoluer. Et, début 2020, ce sont les compétences liées à l'eau potable et à l'assainissement qui seront au programme...

Pour encadrer tous ces changements, Thierry BOUTILLY a pris en charge la Direction Générale des Services Techniques, qui va s'organiser autour de trois grandes thématiques.

Les bâtiments

L'Agglomération possède un patrimoine bâti conséquent, qui englobe à la fois 21 écoles, des espaces publics numériques, hôtels d'entreprises, déchèteries... Elle y assure les travaux d'entretien et d'investissement.

À cette partie s'ajoutent des projets de grande envergure comme la construction de la maison de santé de Sinceny, la rénovation du dépôt de bus, la création d'un hôtel d'entreprises rue Jean Monnet à Chauny, l'extension des locaux du siège de l'Agglomération...

L'environnement

Cette mission s'articule elle-même autour de trois domaines :

- **Les déchets ménagers :** dans le cadre d'une politique de réduction des déchets, les actions seront menées sur la collecte, le réseau des déchèteries ainsi que le tri et traitement des déchets.
- **Le Plan Climat - Air - Énergie Territorial :** un diagnostic du territoire sera mené pour élaborer une stratégie dans le domaine climatique. L'objectif sera de maîtriser l'évolution des gaz à effet de serre sur le territoire.
- **La GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : un diagnostic sera également conduit avec l'ensemble des acteurs sur la gestion de l'ensemble des cours d'eau traversant le territoire.

Thématiques

L'eau et l'assainissement

Au 1er janvier 2020, l'Agglomération deviendra compétente pour les services liés à l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et l'assainissement des eaux pluviales.

Elle se substituera aux communes et à une partie des syndicats en place sur le territoire.

16 structures existantes sont à fusionner et la direction des services techniques en assurera la gestion.

L'Agglomération aura à sa charge la réalisation de l'ensemble des travaux d'investissements et devra assurer une continuité de service pour l'exploitation de ces réseaux.

L'info sur le tri !

Un journal d'information à découvrir...

Le nouveau journal d'information sur la gestion des déchets ménagers est désormais disponible !

Il vous aidera à mieux comprendre les changements à venir, les consignes de tri et les accès aux déchèteries.

Moderniser la collecte des déchets

Depuis la fusion des communautés de communes des Villes d'Oyse et de Chauny - Tergnier avec intégration des communes de Manicamp, Quierzy et Bichancourt, un travail important d'harmonisation du service de collecte des déchets a été entrepris, dans le but de le moderniser et de répondre aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui.

Avant cette fusion, les règles de collecte et de gestion des déchets étaient différentes selon les secteurs. Le travail d'harmonisation entrepris concerne à la fois la collecte et les déchèteries intercommunales. Il permet de poursuivre une politique de réduction et de valorisation des déchets, qui est un axe stratégique majeur.

Diminuer la production de déchets permet de limiter son empreinte environnementale, les rejets de gaz à effet de serre, et le recours à l'incinération ou à l'enfouissement. La Communauté d'Agglomération souhaite donc mener une politique exemplaire dans ce domaine en renforçant le potentiel de collecte et de tri des déchets tout en assurant les meilleures conditions de confort et de sécurité possible pour les usagers.

Financement du service déchets ménagers

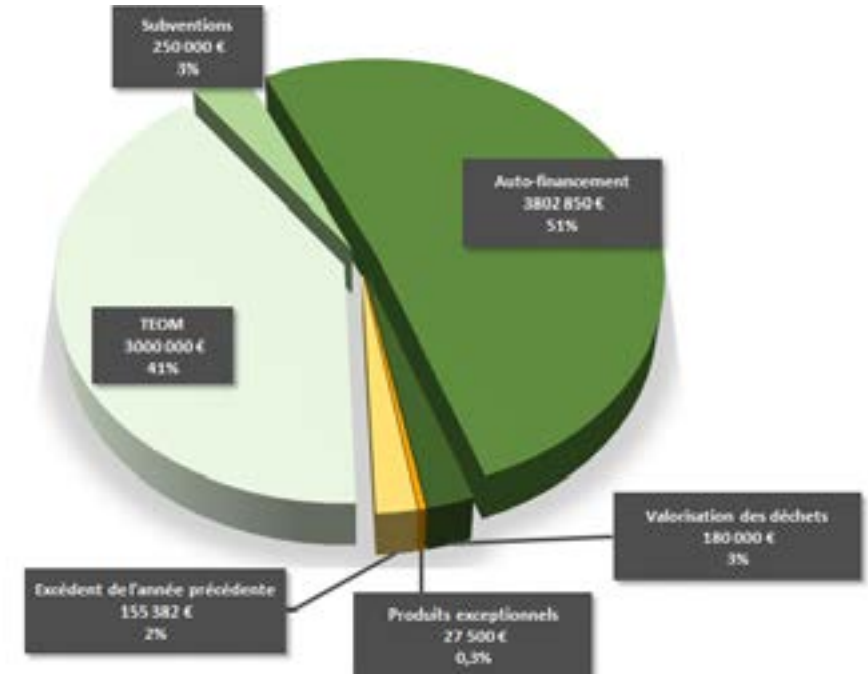

Fibre optique : 14 municipalités aidées

Dans le cadre du plan de généralisation du haut débit, la Communauté d'Agglomération participe à hauteur de 50% du coût supporté par chaque commune membre.

Dans le cadre du plan de généralisation du haut débit, l'USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne) a la charge d'équiper dans l'Aisne les zones non couvertes par la fibre optique. L'objectif est un déploiement de la fibre optique sur 10 ans.

Le territoire de l'Agglomération relève majoritairement de l'USEDA, qui doit demander une participation financière aux communes compétentes en la matière.

Le 25 septembre 2017, l'Agglomération a institué une dotation de solidarité à hauteur de 50 % du coût supporté par les conseils municipaux. Pour 2018, elle apportera donc un soutien financier à 14 communes pour un montant total de 228 261,50 €.

Photo by Thomas Jensen on Unsplash

Un service qui s'adapte à vos besoins

Nouveaux arrêts pour les lignes scolaires, renforcement des lignes urbaines, tickets ALLER / RETOUR... Faisons le point sur un service qui s'adapte à vos besoins.

Les lignes scolaires

Depuis la rentrée de septembre, des arrêts ont été ajoutés sur certaines lignes scolaires : l'arrêt Tricentenaire à Saint-Gobain (depuis mars) ainsi que les arrêts Missancourt à Bertaucourt-Epourdon et Le Tranoy à Rogécourt sur le circuit des lycéens.

Une nouvelle numérotation des lignes entre Liez / Mennessis et Tergnier a également été faite pour un meilleur maillage des lignes scolaires pour les collégiens.

Une nouvelle ligne a été créée (la CS42) pour desservir le hameau d'Errancourt (commune de Saint-Gobain). Celle-ci concerne 8 élèves (collégiens, primaires et maternelles). Un véhicule adapté permet également, via la ligne G, d'enrichir l'offre de Transport à la Demande (TAD).

Le samedi matin, une nouvelle offre baptisée Flexo permet aux lycéens du territoire de se rendre au lycée site Gambetta à Chauny. Ce nouveau service est possible grâce à la mise en place de six circuits scolaires. À l'aller, les élèves sont directement déposés à l'arrêt de bus situé devant le lycée, et au retour les lycéens indiquent leur arrêt de descente au conducteur pour que celui-ci adapte son itinéraire !

À la demande !

Le TAD, comment ça fonctionne ?

Le TAD, ou Transport À la Demande, est une ligne virtuelle qui a toutes les caractéristiques d'une ligne de transport "classique". Elle possède un itinéraire, des arrêts et des horaires définis.

Ce qui la distingue, c'est qu'elle est disponible "à la demande", c'est à dire sur réservation. Cette réservation se fait en téléphonant à la centrale MOBILINFOS au 03 23 53 50 50, du lundi au samedi de 8h30 à 18h. Pratique !

Les lignes urbaines

Sur la ligne 1, la desserte des communes de Beautor, La Fère et Charmes a été enrichie, avec plus de passages. Par ailleurs, le premier départ à destination de la gare de Chauny a été avancé à 5h45.

Du côté du Transport à la Demande, un nouvel arrêt sur la ligne B a été créé à Villequier-Aumont afin de desservir la maison du Bois Joli. Au total, 3 882 voyages ont été effectués en 2017 sur les lignes TAD !

Un nouveau titre Aller / Retour

Plus pratique, le nouveau ticket ALLER / RETOUR est l'innovation TACT de la rentrée ! En vente à bord des bus, il est plus pratique mais aussi plus économique avec un coût de 2€ (soit une économie de 0,20€).

Il est accessible à tous, et les correspondances sont incluses, avec une validité le jour de l'achat.

Ces nouveaux tickets connaissent un succès depuis la rentrée !

Le sport et la culture forment la jeunesse

Dans le cadre de sa compétence en matière de gestion d'équipements culturels et sportifs, la Communauté d'Agglomération participe au transport des élèves vers les lieux de spectacles.

Ces lieux sont multiples : le forum et le cinéma de Chauny, le centre culturel et le cinéma de Tergnier, le musée de la résistance et de la déportation de Tergnier, le musée Jeanne d'Aboville de La Fère, le cinéma et pôle culturel de Saint-Gobain, les médiathèques de Chauny, Tergnier, Condren, et Sinceny.

Le transport des élèves vers les piscines de Chauny et Beautor est également pris en charge par la Communauté d'Agglomération, contribuant ainsi à ce que l'apprentissage de la natation soit accessible à tous.

TACT Transport de l'Agglomération de Chauny-Tergnier
150, avenue Jean Jaurès - 02300 CHAUNY
03 23 40 27 90
Trac: www.bus-tact.fr

De nouvelles aides à l'amélioration de l'habitat

Une étude réalisée à la demande de la Communauté d'agglomération a permis de définir l'opportunité, la faisabilité et les conditions de mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'aide à l'amélioration du parc de logements privés anciens sur l'ensemble de notre territoire.

La mise en place de deux dispositifs vient d'être décidée par le conseil communautaire.

Le premier dispositif concerne une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multi-sites sur 30 quartiers ou îlots répartis dans les six communes de Beautor, Chauny, La Fère, Saint-Gobain, Sinceny et Tergnier et qui aura pour objet principal la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé dans les quartiers ciblés.

Le second dispositif est relatif à la mise en place d'un programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire sur les 48 communes du territoire. Il aura pour objectif prioritaire la lutte contre la précarité énergétique dans les logements en propriété occupante et locatifs privés. Il veillera par ailleurs à la mise en œuvre de travaux d'adaptation des logements en propriété occupante principalement. Les projets mixtes d'adaptation et d'économie d'énergie, dans les logements les plus énergivores, seront privilégiés. Enfin, il visera à lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé, en propriété occupante et en logements locatifs privés, si besoin sous procédures coercitives pour les logements locatifs.

Pour parvenir aux objectifs définis, la Communauté d'agglomération a décidé de se doter d'un budget de plus de 1 900 000 € sur 5 ans pour accorder des aides financières aux bénéficiaires de ces opérations.

Un "DEPAR" réussi !

Depuis la fin du mois de juillet, 5 576 foyers ont reçu une visite inhabituelle de leur facteur...

En effet, dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Communauté d'Agglomération a souhaité nouer un partenariat avec La Poste et Soliha Aisne pour détecter les ménages en situation de précarité énergétique et les sensibiliser aux enjeux de la rénovation énergétique. Son nom ? DEPAR : Diagnostics Energétiques Pour Accompagner la Rénovation...

Cette mission de service public prendra fin en décembre 2018.

Point information habitat

Depuis le mois de mai 2017, les habitants de la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère ont la possibilité de se renseigner sur les dispositifs existants d'aides à l'amélioration de l'habitat lors de permanences hebdomadaires de deux heures assurées par SOLIHA Aisne. SOLIHA est une fédération associative œuvrant dans le secteur de l'amélioration de l'habitat. Le point information permet ainsi un temps d'échange avec un professionnel en mesure d'apporter des informations sur :

- les aides financières pour l'accession à la propriété ou pour les travaux de rénovation dans l'habitat existant (Anah, Conseil Départemental, caisses de retraite, CAF, MSA, crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro...)
- les conseils techniques pour rénover, adapter son logement ou réduire ses consommations énergétiques.

Depuis le début de l'année 2018, plus d'une centaine de permanences ont eu lieu dans les trois villes concernées, qui ont permis de recevoir près de 500 personnes en quête d'informations relatives à l'habitat. Plus de 80 logements sont actuellement concernés par une demande de subvention : un premier bilan très positif pour améliorer l'habitat pour tous les habitants !

Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ? Venez vous renseigner !*

Point Information HABITAT

TOUS LES MERCREDIS À LA FÈRE :
de 10h à 12h Salle de permanence
5 rue du Général de Gaulle
à côté du Musée Jeanne d'Aboville

TOUS LES VENDREDIS À CHAUNY :
de 10h à 12h Pépinière d'entreprises
Innovalis 3 rue Georges Pompidou
entrée face au magasin "Kiabi"

TOUS LES VENDREDIS À TERGNIER :
de 14h à 16h Espace "Au fil de l'eau"
Centre social multi-accueil
133 rue Jean Jaurès

*jusqu'au 26 décembre 2018

ALSH : tarifs et facilités de paiement

La Communauté d'Agglomération procède à une uniformisation des tarifs et développe des facilités de paiement pour les ALSH.

La Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère souhaite mener une réflexion étendue sur l'ensemble de son territoire concernant la mise en place et/ou l'amélioration de services liés à l'enfance et à la jeunesse. Elle aspire à ce que l'ensemble des services proposés soient accessibles à tous, dans les mêmes conditions tarifaires et répondent aux besoins et attentes des habitants.

Dès 2019, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Communauté d'Agglomération pourront accueillir les enfants de l'ensemble du territoire sans distinction de tarifs. Les inscriptions s'effectuent avant chaque période d'ALSH.

Une régie de recettes est mise en place depuis l'été 2018. Les familles peuvent désormais régler les factures ALSH au Pôle Enfance Jeunesse à La Fère.

La création d'une régie de recettes répond à la nécessité de faciliter les rapports entre les usagers et les services comptables et d'effectuer certaines opérations dans des délais plus courts.

Les moyens de paiement sont plus variés dans le cadre de la régie : chèques bancaires, numéraires, chèques vacances et chèques CESU sont acceptés pour tout ou partie du règlement. La régie de recettes présente l'avantage de renforcer la communication et la proximité avec les familles.

Prochains ALSH

- ***du lundi 11 au vendredi 22 février 2019***
- ***du lundi 8 au vendredi 19 avril 2019***
- ***du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019***
- ***du lundi 5 août au vendredi 30 août 2019***

Permanences d'inscription

du lundi au vendredi
au Pôle Enfance/Jeunesse
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h15 le vendredi)
1 rue Saint Auban à La Fère
Tél : 03.23.38.42.20

Les accueils se déroulent sur les sites de Beautor, Charmes et Saint-Gobain de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00, avec possibilité d'un accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h00 et pendant la pause méridienne.

Les inscriptions se réalisent à la semaine et les tarifs appliqués dépendent du Quotient Familial des parents.

Les ALSH sont menés dans le cadre d'un partenariat. Ils bénéficient du label Charte Qualité, c'est-à-dire qu'ils répondent aux critères de qualité imposés par la Charte conclue entre la CAF, le Conseil Départemental de l'Aisne, la Direction Départementale de Cohésion Sociale (DDCS) ainsi que la Mutualité Sociale et Agricole (MSA).

Les archives à la pointe

Depuis la fusion des communautés de communes et le rattachement des communes de Bichancourt, Quierzy et Manicamp en janvier 2017, la nouvelle Communauté d'Agglomération a dû se pencher sur la nécessité d'un véritable travail sur l'archivage...

La fusion des deux intercommunalités a également entraîné la fusion de leurs archives, et cela a permis à l'Agglomération d'effectuer un travail d'harmonisation dans les méthodes de classement.

C'est cette mission qu'effectue Rémi SUEUR, étudiant en deuxième année de master "Métiers des archives et technologies appliquées" à l'Université de Picardie Jules Verne pour son stage de fin d'études au sein de l'Agglomération.

Avant son arrivée, il a tout d'abord fallu procéder à un grand tri : une centaine de mètres linéaires d'archives a ainsi été détruite à Chauny !

Ensuite, des déménagements ont dû être effectués pour pouvoir regrouper toutes les archives au même endroit. Avant cela, certains documents pouvaient être répartis sur deux sites, ce qui rendait le travail de recherche parfois complexe !

Rémi souhaite harmoniser les méthodes d'archivage pour permettre aux services de l'Agglomération de travailler en autonomie et sensibilise également aux conditions de conservation des documents. La chaleur, par exemple, ne permet pas une conservation optimale des papiers.

La réhabilitation d'un ancien bâtiment de l'Agglomération pour en faire un magasin d'archives est prévue dans un futur proche.

Enfin, un véritable inventaire des documents existants au sein de tous les services est en cours. Rémi travaille avec chacun des chefs de service pour élaborer des tableaux de gestion des documents et des plans de classement.

Ce travail est d'autant plus important avec l'évolution des compétences de la Communauté d'Agglomération : les services évoluent et les documents se doivent d'être bien classés. Chaque chose à sa place, et une place pour chaque chose !

L' Agglo sur les réseaux sociaux

La Communauté d'Agglomération souhaite développer tous les moyens de communication pour être au plus proche des habitants. Les réseaux sociaux font partie de ces nouveaux moyens de contact. Rejoignez-nous !

Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère

Agglo. CTLF

Com. d'Agglo. CTLF

Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère

L' Agglonews : toute l' info de l'Agglo !

RDV sur www.ctlf.fr
NEWSLETTER => « Inscription »

Tous les mois, recevez par email toutes les informations de l'Agglomération ! Inscrivez-vous !

La lettre mensuelle de l'Agglomération Chauny Tergnier La Fère, c'est un moyen de rester informé sur les projets d'hier, d'aujourd'hui et de demain !

Tous les mois, recevez toute l'actualité et les dates à retenir dans votre boîte mail, en vous inscrivant sur le site www.ctlf.fr. Pour cela rendez-vous sur la page d'accueil, et cliquez sur "inscription".

CONTRAT DE VILLE : DE NOUVELLES AMBITIONS POUR TROIS QUARTIERS

Signé au nom de l'Etat le 29 mars par le Préfet de l'Aisne, Nicolas Basselier, le Contrat de Ville 2018 – 2020 bénéficie à trois quartiers de la Communauté d'Agglomération : la Résidence à Chauny, Roosevelt - Rebequet à Tergnier et l'Artilleur à La Fère.

Les crédits affectés à la politique de la ville permettront d'intervenir au profit de la cohésion sociale, dans les domaines de l'éducation, de la culture, des activités physiques, sportives et de la santé.

Les actions visant à réduire les écarts de taux d'emploi entre les quartiers prioritaires et les autres secteurs de l'Agglomération (en particulier au bénéfice des jeunes) et à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants (notamment sur les projets d'habitat, de sûreté et de tranquillité) bénéficieront également de crédits spécifiques.

APRÈS SINCENY, UNE MAISON DE SANTÉ À SAINT-GOBAIN ?

Forte de la dynamique engagée à Sinceny, l'Agglomération souhaite soutenir les professionnels de Saint-Gobain dans leur réflexion d'intégrer une maison pluri-professionnelle de santé imaginée dans les locaux de l'ancienne manufacture royale.

L'équipe médicale serait composée de deux médecins généralistes, six infirmiers libéraux et un masseur-kinésithérapeute.

Une mission de préfiguration a donc été lancée avant que le projet ne soit présenté à l'Agence Régionale de Santé pour les demandes de subventions immobilières.

FONDS DE CONCOURS : LES COMMUNES SOUTENUES PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Dans le souci d'aider les communes adhérentes, l'Agglomération a créé un fonds de concours. Dans ce cadre, 3 278,10 € seront alloués à Viry-Noureuil pour l'achat de 60 tables destinées à la salle polyvalente Jean Racine ; 1 849,45 € à Mayot pour des travaux de chauffage et d'aménagement dans l'ancienne école ; 5 000 € à Fressancourt pour la charpente et la toiture du bâtiment annexe à la Mairie ; 10 000 € à Chauny pour l'installation d'une chaudière à condensation et d'un système de chauffage à l'école primaire de la Résidence.

Bertaucourt - Épourdon recevra 1 740 € pour la création d'un abribus au hameau de Missancourt, 994, 44 € pour la mise aux normes de l'électricité de la mairie et 956,43 € pour l'acquisition de panneaux de signalisation et de barrières de police. Enfin, la commune de Deuillet percevra 382 € pour l'acquisition d'un groupe électrogène et 948,40 € pour des panneaux de signalisation.

UNE NOUVELLE AIDE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Jusqu'alors, il n'était pas possible d'indemniser les parents d'élèves dont les habitations n'étaient pas desservies par les transports scolaires.

Depuis la rentrée, grâce à une indemnité compensatrice, l'Agglomération permet aux familles contraintes d'assurer elles-mêmes les déplacements de leurs enfants, d'alléger leur budget. Ceci permet par ailleurs de ne pas alourdir, par des trajets supplémentaires et pour peu d'élèves concernés, les circuits de transport.

RENOUVEAU DU TOURISME FLUVIAL

Dans le cadre d'une étude visant à redynamiser le loisir fluvestre, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois souhaite fédérer les intercommunalités et Voies Navigables de France autour d'un projet de renouveau du tourisme fluvial. Dans un premier temps, les agglos du Saint-Quentinois, de Chauny-Tergnier-La Fère et de Cambrai, les Communautés de communes du Vermandois et de l'Est de la Somme en vérifieront la faisabilité touristique, économique, réglementaire et technique ainsi que la capacité de développement du port de plaisance de Saint-Quentin.

L'objectif des cinq collectivités vise, également, à donner une nouvelle image à ce tourisme en expansion et à développer les loisirs nautiques et les activités susceptibles de s'articuler à une échelle intercommunautaire.

DES ENTREPRISES PAR LE MENU : VISITE DU PRÉFET DE L'AISNE SUR LE TERRITOIRE

Avec une politique volontariste de soutiens, le développement économique demeure la priorité de l'Agglomération. Aux côtés de Bernard Bronchain et de ses Vice-présidents, le Préfet de l'Aisne, Nicolas Basselier, l'a vérifié lors de la visite d' entreprises du territoire.

Nicolas Palangié, fondateur et PDG de "La Compagnie du Bicarbonate", spécialisée dans la vente et la transformation des produits dérivés du bicarbonate pour la cuisine et l'entretien de la maison, a ainsi présenté son activité et ses produits écologiques.

Chez "Chassis France", l'une des deux dernières entreprises françaises de fabrication de châssis en bois et de supports pour tableaux de beaux-arts, M. Decanter emploie dix salariés et fait le choix de la haute qualité et du savoir-faire artisanal.

Autre visite : les créations Perrin, fabricants de bracelets-montres de luxe, appelées, au printemps 2019, à s'agrandir à Tergnier sur la zone d'activités "Évolis".

Installée depuis novembre 2017 sur cette même zone, spécialisée dans le conditionnement de parfums et de produits de beauté, en pleine expansion, "Vabel Cosmétique" a déjà embauché vingt personnes en CDI, trente en CDD et annonce de nouvelles créations d'emplois.

Après six mois passés sur la Pépinière d'entreprises "Innovalis", "Tiséa" s'installe dans un bâtiment à Chauny où elle travaille dans la maintenance industrielle et en ingénierie, mais également avec les lycées. À Charmes, l'entreprise chinoise "Pangniu Food" (notre photo) présente ses premiers produits à base de lait de soja et de tofu. Trois créations de postes s'ajouteront aux dix premiers.

30 NOUVEAUX EMPLOIS À LA PÉPINIÈRE ET DANS LES HÔTELS D'ENTREPRISES

L'Agglomération a récemment accueilli de nouveaux locataires sur sa pépinière d'entreprises. Ainsi, M. Paul a repris "Éréo", une entreprise originaire de l'Ain, spécialisée dans la conception de procédés laser et optiques.

M. Fourgeau, ancien directeur commercial de Deboffles, a créé "EFG négoce solutions", une société de négoce d'équipements agricoles. Après la reprise de Sotumo, "Actemium" s'agrandit à Chauny pour y développer ses activités de maintenance industrielle. Basée en Seine-Saint-Denis, entreprise d'électricité, "Micro Ener" crée un second bureau à la pépinière.

Dans les hôtels d'entreprises, "Ortec Friedlander", société spécialisée dans la maintenance industrielle, se déploie à Chauny en y créant une agence.

Artisan originaire de Montescourt-Lizerolles, "Mercier Aimé" (qui réalise des travaux de rénovation et de second oeuvre du bâtiment) vient lui aussi de s'installer à Chauny, tout comme "Essentiel auto" (entreprise de nettoyage intérieur et extérieur de véhicules créée par M. Dejoye) et enfin la biscuiterie artisanale "Biscuits Mademoiselle" pour développer sa production à destination des magasins spécialisés.

Nos évènements en images...

Rencontre de l'Innovation 2018
à Saint-Gobain
le 7 juin 2018

Course cycliste Paris - Chauny,
le 24 juin 2018

Cantons Chante
Juillet et août 2018
à Viry, Condren, Béthancourt et Charmes

Visite du préfet le 2 juillet et
le 22 août 2018 chez Perrin,
Chassis France et Tisea

Visite du préfet le 2 juillet et le
22 août 2018 chez Pangniu Food,
La Compagnie du Bicarbonate
et Vabel

Rencontres d'entrepreneurs :
groupe Colibri CRM,
agence Sève de COM' et
les Biscuits Mademoiselle

Rejoignez-nous ! Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère

CHAUNY - TERGNIER - LA FERE
Communauté d'Agglomération

57 boulevard Gambetta - 02300 CHAUNY
Tél : 03.23.39.94.94

www.ctlf.fr